

Atelier participatif vendredi 8h30-10h30

Licences pro et Masters ESS : recrutements, compétences, débouchés

Animateurs :

Michel Abhervé, Université Paris Est

Gilles Caire, Université de Poitiers

Josiane Stoessel, Université de Haute Alsace

Deux enquêtes CNRESS de 2012 et 2013¹ dressent un panorama des formations et de l'emploi des jeunes en ESS. Coté recruteurs, l'enquête CNCRES de 2013 souligne l'importance dans les facteurs de recrutement de l'adhésion aux valeurs, de la compréhension du fonctionnement spécifique d'une structure de l'ESS et de l'acquisition d'un savoir être et de capacités relationnelles. Coté diplômés, l'enquête CNCRES de 2012 insiste sur la plus-value des masters ESS en matière d'acquisition de connaissances spécifiques à l'ESS, de polyvalence, de connaissance des acteurs locaux, de développement d'un réseau. Cette même enquête montre l'importance des débouchés associatifs, plus de la moitié des emplois, et à un degré moindre des embauches dans les collectivités territoriales, les structures réseaux et les SCOP. Par contre le secteur mutualiste et les banques coopératives ne recrutent que très peu de diplômés de Masters ESS. Par ailleurs, les postes les plus souvent occupés sont de type chargés de mission ou de projet avant ceux de responsables de service ou de directeur.

Enfin l'étude CNCRES de 2012 souligne que près de la moitié des effectifs des masters ESS suivent le cursus en formation continue. Ce constat montre l'importance des volontés de reconversion professionnelle vers ou au sein de l'ESS, des nécessités de mise en conformité des qualifications aux obligations légales ou conventionnelles pour certains postes de direction, des besoins d'adaptation des compétences aux évolutions des environnements sectoriels. Par ailleurs il semble que pour la majorité des personnes concernées, la formation continue (FC) soit plus le fruit d'une démarche personnelle que d'une demande de la structure employeuse.

L'objet de cet atelier est d'interroger ces constats sur la base des formations que les membres du réseau dirigent. En partant de l'exemple des formations dirigées par les 3 animateurs de l'atelier, il s'agira d'échanger de façon participative sur 4 thèmes (recrutements, compétences, débouchés, perspectives) autour de questions qui pourront être choisies parmi celles-ci :

Thème 1 : Recrutements

- Quelles sont les régions et pays d'origine des étudiants ? Quelles sont les formations initiales ? les parcours ?
- Quels sont les publics concernés par la FC en termes d'origine, d'âge, de demandes, de secteurs... ?
- Quelle est l'importance des procédures de VAP et de VAE ?
- Comment peut-on favoriser des démarches « collectives » de FC en partenariat par exemple avec des Fédérations d'organisations de l'ESS ?

¹Formations transversales en économie sociale et solidaire et insertion professionnelle, avril 2012 ; L'emploi des jeunes dans l'Economie Sociale et Solidaire, juin 2013

- Les licences et masters ESS doivent-ils aussi intégrer des bénévoles et des élus de l'ESS, actifs ou retraités ?
- Les formules d'alternance se développent-elles ?

Thème 2 : Compétences

- Existe-t-il des compétences spécifiques pour un salarié de l'ESS ?
- Quelle place pour des M2 ESS généralistes par rapport à des M2 métiers ?
- La pluridisciplinarité, à la fois en termes d'origine des étudiants et de contenu de formation, est-elle nécessairement une des spécificités des formations en ESS ?
- Qu'implique pour des formations de niveau bac+3 ou +5 la polyvalence de la plupart des emplois dans les petites structures associatives ?
- Quelles sont les articulations entre les licences pro ESS et les masters ESS ?

Thème 3 : Débouchés

- Quels sont les débouchés ? Sont-ils plus régionaux que dans les autres licences et masters pro ?
- Avec le recul d'expérience des formations les plus anciennes (de 10 à 20 ans), les masters ESS permettent-ils de « faire carrière » dans les grandes organisations de l'ESS ou n'existe-t-il pas une sorte de plafond de verre vis-à-vis des diplômés de formations initiales plus « prestigieuses » (notamment de grandes écoles) ?
- Pourquoi les mutuelles et plus largement les grandes organisations de l'ESS sont-elles « hermétiques » aux licences pro ou Masters ESS ?
- N'y-a-t-il pas une certaine déqualification des diplômés ESS en termes de statut (importance des « faisant office de cadre ») et de salaire ? Est-ce uniquement dû aux effets secteurs et taille ?
- Peut-on identifier des trajectoires de type : formation master - doctorat - débouchés universitaires ou recherche ?
- Peut-on identifier des trajectoires de type : développement d'un projet étudiant, individuel ou collectif - création en ESS ?
- Les diplômés des Licences pro et Masters ESS s'engagent-ils également en tant qu'élus (administrateurs, bureau) au sein de l'ESS ?

Thème 4 : Perspectives

- Quels peuvent être les impacts de la création d'une mention « économie sociale et solidaire » dans la nomenclature des Masters et de 12 mentions relevant de l'ESS en Licence pro ?
- Quelles sont les évolutions récentes de l'offre de formation en ESS ? Thématiques, disciplines et domaines d'activités ?
- Quel positionnement de nos formations à l'échelle internationale ? (aires de recrutement, échanges..)
- Quelles sont les futures innovations à introduire dans les formations ? (pédagogie, projets, compétences...)
- Peut-on identifier au sein des licences et masters ESS des modules qui puissent être proposés en formation à « la carte » ?

Lors de l'atelier, le débat sera centré sur la remontée de témoignages de problèmes et de solutions mises en œuvre au sein des masters ESS. Postérieurement, il sera alors éventuellement possible d'élaborer une sorte de synthèse des pratiques existantes au sein du réseau.